

Bruno Laurioux

ÉCRIRE CE QUE MANGER VEUT DIRE:
LA PRODUCTION DOCUMENTAIRE DES BANQUETS
POLITIQUES À LA FIN DU MOYEN ÂGE

La plupart des grands banquets (au sens large) organisés dans le cadre des cours princières de la fin du Moyen Âge ont laissé peu de traces durables. À l'exception de ceux que l'on pourrait qualifier de politiques, tenus à l'occasion d'entrevues de paix, de négociations diplomatiques, d'accueils d'ambassadeurs ou de réception de souverains – voire de mariages dynastiques.

L'ampleur et la particularité de ces banquets donnèrent lieu à une production documentaire spécifique. Son but était à la fois d'annoncer les festivités, de les organiser matériellement et d'en faire connaître la somptuosité. Et ceci à travers des récits, des comptes et des listes (de mets, de convives, de cadeaux), consignés sur des rôles, dans des livrets ou des registres. Parfois même, on jugea utile de fixer une représentation de l'événement par une enluminure, rompant avec une tradition iconographique qui ne donnait à voir que des banquets bibliques (Cène¹, Festin d'Assuérus², etc.) ou littéraires (épisodes des romans arthuriens)³. Tel fut le cas, par exemple, dans l'un des manuscrits de la *Chronique d'Angleterre* de Jean de Wavrin, pour le dîner que le roi du Portugal Henri I^{er} et Jean de Gand, duc de Lancastre, avaient partagé le 1^{er} novembre 1386 à Ponte do Mouro, dans le cadre de

1. Cf. par exemple D. Rigaux, *À la table du Seigneur. L'Eucharistie chez les Primitifs italiens (1250-1497)*, Paris, Cerf, 1989.

2. B. Laurioux, «Le festin d'Assuérus: femmes – et hommes – à table vers la fin du Moyen Âge», *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés* 14 (2001), 47-70.

3. D.-J. Benrubi, *Banquet et politique d'après les enluminures des manuscrits de la fin du Moyen Âge*, thèse d'archiviste paléographe, École Nationale des Chartes, 2008.

la préparation du mariage d'Henri I^{er} et de Philippa de Lancastre, la fille du duc⁴. Dans ce cas précis, l'image, élaborée près d'un siècle après l'événement⁵, a peut-être exagéré le faste d'un banquet dont les chroniqueurs, français comme portugais, nous disent simplement qu'il fut «bel et bien ordonné de toutes choses»⁶, voire «sans cérémonie»⁷. Parfois même, l'image est la seule trace qui nous reste – et l'on pense bien sûr à la magnifique enluminure de janvier dans le calendrier des *Très Riches Heures* du duc de Berry⁸, qui représente un banquet de l'Épiphanie⁹ mais sans qu'on puisse en déterminer avec certitude l'année précise¹⁰.

Au cours du XV^e siècle, le dispositif documentaire entourant les grands banquets commence à se densifier et il s'est assez bien conservé jusqu'à aujourd'hui, tant pour la Bourgogne¹¹ que pour l'Italie. Dans ce dernier espace, on citera le passage d'Éléonore d'Aragon à Rome en juin 1473¹², élément lui-même du cycle de

4. London, British Library, ms Royal 14.E.IV, f^o 244v^o. Ce même manuscrit contient une autre scène de repas, au f^o 265v^o, avec les ducs d'York, Gloucester et Irlande dinant avec le roi d'Angleterre Richard II. L'iconographie «alimentaire» de l'œuvre de Jean de Wavrin (ainsi que, plus généralement, de la production manuscrite bourguignonne) mériterait une étude approfondie.

5. Vers 1470, selon le catalogue en ligne des manuscrits numérisés de la British Library. Le texte du *Recueil des croniques et anciennes istoires de la Grant Bretagne* remonte à 1445 au plus tôt: G. Grente dir., *Dictionnaire des Lettres Françaises, Le Moyen Âge*, R. Bossuat, G. Hasenohr & M. Zink dir., Paris (Encyclopédies d'aujourd'hui) s.d., 861.

6. London, British Library, ms Royal 14.E.IV, f^o 245r^o.

7. «Et ally se desarmarom, e asentaram-se a comer ambos dhuuma parte, sem curamdo da parte dereita nem esquerda» (Chronique du Portugais Fernão Lopes, éd. et trad. angl. D. W. Lomax et R. J. Oakley, *The English in Portugal, 1367-87*, Warminster 1988, 220-21).

8. Chantilly, Musée Condé, ms. 65, f^o 1v^o.

9. Dans une bibliographie foisonnante, signalons les commentaires suivants: J. Dufournet, *Les Très Riches Heures du duc de Berry*, s.l.s.d., 9-10; E. Pognon, *Les Très Riches Heures du duc de Berry*, s.l.s.d., 16; F. Hattinger, *Les Très Riches Heures du duc de Berry*, Paris s.d.; R. Cazelles, *Les Très Riches Heures du duc de Berry*, Paris 1988, 204-5.

10. 1414 pour Saint-Jean Bourdin, *Analyses des Très Riches Heures du duc de Berry. Identification des personnages figurant dans le calendrier*, s.l.s.d. [1982], 45. F. Autrand, *Jean de Berry. L'art et le pouvoir*, Paris 2000, 418-59, penche plutôt pour 1415.

11. Cf. l'article de Yann Morel dans le présent volume.

12. B. Laurieux, *Gastronomie, humanisme et société à Rome au milieu du XV^e siècle: autour du De honesta voluptate de Platina*, Florence, Galluzzo-SISMEL, 2006 (Micrologus Library, 14), 380-81, n. 161.

banquets offerts cette même année par le cardinal Pietro Riario¹³, le mariage de Pesaro entre Costanzo Sforza et Camilla Marzano d'Aragona en mai 1475 et les noces Bentivoglio-d'Este en 1487¹⁴.

Ma réflexion se construira autour d'un banquet antérieur d'un siècle à ces exemples – le dîner qui fut offert le 6 janvier 1378 par le roi de France Charles V à l'Empereur Charles IV¹⁵ et pour lequel on conserve au moins deux enluminures célèbres dans l'histoire de l'art médiéval¹⁶. On mettra d'abord en évidence la variété d'une typologie documentaire qui intègre récits, comptes et listes. À cette occasion, des rôles, des livrets et des images furent donc produits par des acteurs directement impliqués dans la réalisation de l'événement (hérauts d'armes, maîtres d'hôtels) ou intéressés à en relayer l'écho (princes alliés, chroniqueurs). Et ceci dans le cadre d'une compétition politique (notamment entre la France et l'Angleterre) où le banquet jouait un rôle-clef.

Traces

Commençons donc par examiner les documents dont nous disposons, dans toute leur diversité typologique et matérielle. S'étendant du récit au compte, ils constituent des traces variables et inégales de l'événement.

Du dîner offert le 6 janvier 1378, la trace la plus persistante (jusqu'à aujourd'hui) est l'enluminure, abondamment reproduite sur toutes sortes de supports actuels¹⁷ à partir d'un somptueux

13. Éd. C. Benporat, *Feste e banchetti. Convivialità italiana fra Tre e Quattrocento*, Florence 2001 (Biblioteca dell'Archivium Romanicum, Ser. I, 302), 157-175. Cf. Laurioux, *Gastronomie, humanisme et société*, 380-82.

14. A. Maraschi, «Parlare attraverso il cibo. Banchetti e artifici gastronomici per le nozze Bentivoglio-d'Este (Bologna 1487)», *Proposte e Ricerche*, anno XXXVIII, n° 74 (2015), 179-86; cf. l'article d'Antonella Campanini dans le présent volume.

15. Déjà abordé dans B. Laurioux, «Distinction et alimentation à la fin du Moyen Âge», dans *Marquer la prééminence sociale*, éd. J.-P. Genet & E. Igor Mineo, Paris-Rome 2014 («Le pouvoir symbolique en Occident, 1300-1640»), 333-45.

16. Paris, BnF, mss fr. 2813, f° 473v° (ca 1380) et fr. 6465, f° 444v° (Jean Fouquet, ca 1450-1460).

17. Y compris en couverture de la biographie de F. Autrand, *Charles V le Sage*, Paris 1994.

manuscrit des *Grandes Chroniques de France* conservé à la Bibliothèque nationale de France¹⁸. Si son indéniable qualité (et, au-delà, celle de l'ensemble de l'iconographie du manuscrit) a retenu l'attention des historiens d'art – qui lui ont proposé diverses attributions¹⁹ –, le texte qu'elle accompagne est un incontournable de l'histoire politique du XIV^e siècle: la continuation aux *Grandes Chroniques de France* dédiée aux règnes de Jean le Bon et de Charles V²⁰ a été en effet rédigée probablement sous la houlette du chancelier Pierre d'Orgemont, selon une hypothèse classique²¹. Le but en est d'exalter la figure de Charles V, présenté comme le restaurateur de la puissance du royaume français, dans le cadre d'une opération de propagande où le programme iconographique a été soigneusement pesé et calibré. De ce point de vue, le bref voyage qu'effectua l'empereur Charles IV en France en décembre 1377 et janvier 1378 constitue un point d'orgue du règne²², il est même présenté comme son apogée²³: le manuscrit français 2813 (dont la confec-

18. Paris, BnF, ms. fr. 2813, f^o 473v^o. Une version numérisée en couleurs du manuscrit figure dans Gallica, et une description très complète et à jour en est donnée dans la base de données Archives et manuscrits, à laquelle je renvoie pour des références plus précises: <http://archivesetmanuscritslabs.bnf.fr/ark:/12148/cc49265k>.

19. Cette enluminure du banquet du 6 janvier 1378 semble devoir être attribuée à l'un des proches collaborateurs du «Maître du couronnement de Charles VI», qui aurait également réalisé une autre scène de banquet, celle de l'Ordre de l'Étoile (f^o 394r^o).

20. Éd. R. Delachenal, *Les Grandes Chroniques de France: Chronique des règnes de Jean II et de Charles V*, t. II, 1364-1380, Paris, 1916, 193-276. Toutes les références au texte données *infra* renvoient à cette édition, désormais abrégée en *Chronique*.

21. Énoncée pour la première fois par L. Lacabane, «Recherches sur les auteurs des *Grandes Chroniques de France*, dites de Saint-Denys», *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 2 (1841), 68-69. Mise en doute par Delachenal, *Chroniques*, t. III, xvi-xx, mais sans que ce dernier propose d'hypothèse alternative. Sur les principales étapes de la composition des *Grandes Chroniques de France*, qui s'étale sur plusieurs siècles: cf. B. Guenée, «*Les Grandes Chroniques de France*. Le Roman aux roys (1274-1518)», dans *Les Lieux de mémoire*, dir. P. Nora, II, *La Nation*, Paris 1986, notamment 201-11.

22. La biographie de Françoise Autrand lui consacre un chapitre entier: *Charles V Le Sage*, 779-805.

23. Le travail le plus complet sur ce voyage a été récemment publié par F. Šmahel, *The Parisian Summit, 1377-78. Emperor Charles IV and King*

tion fut probablement supervisée par le roi lui-même)²⁴ ne lui consacre pas moins de treize feuillets²⁵, illustrés de dix-huit enluminures – dont deux pleine page²⁶. Sans négliger les problèmes politiques, le texte ne nous épargne aucun détail sur les multiples questions de protocole que suscitait un événement inédit, depuis la couleur des chevaux jusqu'à l'ordre des cortèges, en passant par les échanges de cadeaux et, évidemment, les placements à table²⁷. À chacune de ces occasions, il s'agissait, pour le(s) rédacteur(s) de la *Chronique*, de souligner la largesse du roi et l'égalité de dignité qu'il pouvait revendiquer avec l'empereur²⁸. Le fait que, dans le programme iconographique du manuscrit français 2813, une place spéciale ait été réservée au dîner de l'Épiphanie ne doit donc pas surprendre: c'est le seul des «banquets» officiels où l'empereur, perclus de goutte durant tout le voyage, put rejoindre le roi de France son neveu et son propre fils, Wenceslas, qu'il avait récemment fait élire comme roi des Romains. Sur la

Charles V of France, Prague 2014 [Désormais abrégé en *Summit*], avec renvoi à presque toute la bibliographie antérieure.

24. L'ex-libris du roi figure au f° 263v° (anciennement le dernier feuillet du 1^{er} volume): «Ces Croniques de France sont a nous le V^e de notre nom, roy de France... Charles» (lu à la lampe de Wood par F. Avril, dans *Fastes du Gothique. Le siècle de Charles V*, Paris 1981, 329-31, n° 284). Ce volume faisait partie des exemplaires de la bibliothèque personnelle que Charles V avait fait porter à Vincennes: inventaire de Gilles Malet de 1380, BnF, ms. fr. 2700, f° xiii v°, n° 252: «Les Croniques de France, en deux volumez, couvertes de soie ynde a queue, et sont en deux estuys de cuir escorchiez aus armes de France», avec en marge l'indication «Au boys devers le Roy» (M.-H. Tesnière, «Les deux livres du roi Charles», dans *Une histoire pour un royaume (XII^e-XIV^e siècle). Actes du Colloque Corpus regni, organisé en hommage à Colette Beaune*, éd. A.-H. Alliot et alii, Paris 2010, 282). La grande spécialiste des manuscrits enluminés des *Grandes Chroniques de France*, A. D. Hedeman, a donc tort d'écrire que le ms. fr. 2813 «is not mentioned in inventories of Charles V» (A. D. Hedeman, *The Royal Image: Illustrations of the Grandes Chroniques de France, 1274-1422*, Berkeley, University of California Press, 1991, 248: <http://ark.cdlib.org/ark:/13030/ft8k4008jd/>).

25. *Chronique*, 193-277. Trad. angl. *Summit*, 189-235.

26. Paris, BnF, ms. fr. 2813, f° 470v° (entrée des trois souverains) et donc 473v°.

27. *Summit*, 309-67. Cf. aussi J. Fantysová-Matějková, «The Holy Roman Emperor in the Toils of the French Protocol: The Visit of Charles IV to France», *Imago Temporis. Medium Ævum*, VI (2012), 223-48.

28. Autrand, *Charles V*, 786-90.

miniature du banquet, la centralité de Charles V, tout comme la disposition des dais et de la vaisselle précieuse (notamment les nefs de table), indique clairement le message politique de concorde et de leadership qu'entend transmettre la «chronique officielle» de la monarchie française. Le moment choisi par l'enlumineur est celui où fut représenté un entremets particulièrement spectaculaire: ce tableau vivant – entremets «vivant, mouvant et allant», dira-t-on au XV^e siècle²⁹ – montrait en effet la prise de Jérusalem en 1099 par Godefroy de Bouillon, traversée en bateau (avec Pierre l'Ermite...), combats de siège et appel (en arabe!) du muezzin compris. Ainsi le fantasme de la croisade, horizon politique de la chrétienté occidentale alors réactivé³⁰ (il connaîtrait bientôt un nouvel échec à Nicopolis), se voyait-il installé comme thème convivial majeur, annonçant le Banquet du Faisan³¹.

La description tatillonne du dispositif de l'entremets contraste avec le silence sur les mets qui l'accompagnaient. C'est le cas aussi pour les mets qui avaient été servis les jours précédents. Selon un *topos* littéraire bien connu, le chroniqueur s'autorisait de l'extrême abondance de ce qui y avait été servi pour ne pas en dire davantage. Ainsi, il caractérise succinctement le souper du mardi 5 comme «lonc et servi de grant foison de més, qui trop longue chose seroit à recorder»³².

On a pu se demander si le récit détaillé du séjour de l'empereur procuré par la *Chronique* ne traduisait pas davantage les rêves des conseillers du roi que la réalité d'événements où, peut-être, Charles IV ne s'était pas vraiment laissé faire³³. Mais seul un

29. L'expression est employée par Matthieu d'Escouchy pour décrire les entremets du Banquet du Faisan en 1454 (cité par B. Laurieux, «Banquets, entremets et cuisine à la cour de Bourgogne», dans *Splendeurs de la cour de Bourgogne. Récits et chroniques*, dir. D. Régnier-Bohler, Paris 1995, 1051).

30. Notamment par Philippe de Mézières en qui la critique voit l'inspirateur ou concepteur de ce double entremets (navire et tour): Autrand, *Charles V*, 798.

31. Sur les entremets politiques de la cour bourguignonne au XV^e siècle, voir la récente thèse de Y. Morel, *Approvisionner, nourrir, représenter. L'alimentation à la cour des ducs de Bourgogne d'après les écrous de la dépense (1450-1477)*, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines 2015, 481-83.

32. *Chronique*, 230-31.

33. Cf. F. Autrand, «Mémoire et cérémonial: la visite de l'empereur Charles IV à Paris en 1378 d'après les *Grandes Chroniques de France* et Chris-

compte rendu pris sur le vif pourrait expliquer l'exceptionnelle précision des descriptions qui y figure en matière de vêtements, d'objets précieux ou encore d'entremets. Or, un manuscrit, aujourd'hui conservé à la British Library, et resté à ma connaissance inconnu des spécialistes des *Grandes Chroniques de France* comme de Charles IV et de Charles V³⁴, peut revendiquer ce titre de compte rendu «originel». Limité au récit de la visite de Charles IV, il est identique – à quelques détails rédactionnels près³⁵ – au texte proposé par la *Chronique*. Toutefois, à la différence de celle-ci, il n'est pas découpé en chapitres signalés par des intertitres, même si les grandes articulations sont marquées par un *Item* plus foncé et d'un plus grand module avec un filigrane qui se déploie sur plusieurs lignes³⁶. Il s'agit donc d'un pur et simple récit chronologique des événements, auquel il manque malheureusement le début qui lui donnait probablement son titre: le texte commence en effet *in medias res* par les mots de bienvenue à destination de l'empereur prononcés au nom du roi par le duc de Bourbon le 31 décembre 1377 à Compiègne³⁷. Suivent neuf feuillets qui sont en fait neuf membranes de parchemin

tine de Pizan», dans *Une femme de lettres au Moyen Âge. Études autour de Christine de Pizan*, éd. L. Dulac & B. Ribémont, Orléans 1995, 91-103; Fantysová-Matějková, «The Holy Roman Emperor».

34. Londres, British Library, ms. Additional 45029 (désormais Rouleau de Londres). La remarquable notice du catalogue en ligne de la British Library le décrit pourtant comme un «narrative account» de la visite de Charles IV à Paris, précisant plus loin qu'il s'agit d'une «contemporary copy of the official narrative drawn up under the direction of Charles V himself».

35. Dans son mémoire de master 2, Florence Plez a procédé à un relevé soigneux des variantes entre le Rouleau de Londres et la *Chronique*: F. Plez, *La Visite de l'empereur Charles IV au roi Charles V en France au début de l'année 1378: Banquets et présents, récits et archives*, mémoire de master 2, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, 2016, t. II, 30-69.

36. Par exemple, au f^o 1r^o, l. 85-86, l'incipit «*Item a ce temps et heure se parti le Roy de son palais monté sur un grant palefroy blanc*» correspond à la rubrique suivante de la *Chronique*: *Comment le roy de France se parti de son palais, pour aller à l'encontre de l'Empereur, son oncle* – rubrique qui s'ouvre ainsi: «*En celi meismes temps et heure, se parti le Roy de son palais, monté sur un grant palefroy blanc, richement enselé*» (Plez, *La Visite de l'empereur Charles IV*, t. II, 36; *Chronique*, 211).

37. «*Et dist le duc de Bourbon que le Roy le saluoit et estoit bien liez de sa venue*» (Rouleau de Londres, f^o 1r^o, l. 1), correspondant mot à mot à *Chronique*, 202, l. 1.

collées sur des feuilles de papier pour former un codex. Réglées pour contenir 85 à 92 lignes de texte, ces membranes, qui étaient écrites d'un seul côté, formaient originellement un rouleau, de près de 5 m de long, s'enchaînant parfaitement les unes aux autres jusqu'au moment du texte où l'empereur quitte le royaume (après le 19 janvier 1378) et où son chancelier dépose les lettres impériales en faveur du Dauphin de Viennois – enjeu politique majeur du séjour³⁸. La rubrique suivante de la *Chronique* étant dédiée à l'accouchement de la reine de France, le texte transcrit par le manuscrit de Londres se limitait donc au séjour de Charles IV. Il constitue bien ce récit officiel qui fut ensuite intégré aux *Grandes Chroniques de France* en y étant réécrit, notamment pour en faire ressortir les grandes articulations.

Mais le manuscrit – il faudrait sans doute mieux dire le rouleau – de Londres n'était sans doute pas le premier texte qui rendait compte du séjour parisien de Charles IV. En effet, le récit qu'il transmet renvoie lui-même à d'autres «rôles», parfois aux endroits précis où le rédacteur de la *Chronique* déclare vouloir renoncer aux détails. Sont ainsi mentionnés un «Role qui parle des més & entremés des diners & souppers qui solennelment ont este faiz» (f° 3, l. 30-31), dit aussi «Rolle des més et entremés a chascune journee» (f° 3, l. 76-77), ou encore un «Rolle qui particulièrement parle de laournement & parement des maisons & chapelles du palaiz» (*ibid.*, lignes 65-66)³⁹ et enfin un rôle des cadeaux donnés à l'empereur et à sa suite⁴⁰. Mis à part la référence au rôle des présents⁴¹, ces mentions ont totalement disparu de la rédaction finale représentée par la *Chronique*. Or, à la fin du rouleau de Londres, suivant directement le récit du séjour de

38. *Chronique*, 277.

39. Cf. aussi Rouleau de Londres, f° 2, l. 33-34 (à propos des chambres «tres richement parées et ordenées», *Chronique*, 226): «Comme plus aplain sera veu en I Rolle qui en sera fait apart et des tresaire plus particulièrement».

40. Rouleau de Londres, f° 8, l. 57-58: «comme plus aplain puet apparoir ou rolle sur ce fait, ou il sont plainement et particulièrement declairiez».

41. Cf. *Chronique*, 270 («comme plus à plain puet apparoir en un rolle sur ce fait ou quel ils sont plainement et particulièrement declairiez»), qui ajoute significativement «mais l'en s'en passe ci endroit pour cause de brieffté».

Charles IV, on trouve une liste des cadeaux offerts par le roi à l'empereur et à sa suite avec une totalisation des bénéficiaires et de la valeur des dons «Ce sont les dons que le Roy a donnez a l'empereur de Romme son oncle, au Roy des Rommains son filz, aux barons, chevaliers et autres qui sont venus en sa compaignie par devers le Roy», f° 9, l. 34-35)⁴². C'est donc dans des listes particulières, destinées à compléter ou à attester le compte rendu général, que se situaient les détails concrets sur ce qu'avait nécessité un événement particulièrement coûteux et retentissant. Or, contrairement à ce que craignait Françoise Autrand, ces listes n'ont pas toutes disparu⁴³.

À bon droit, deux rôles⁴⁴ aujourd'hui conservés aux Archives Départementales du Nord⁴⁵ et bénéficiant désormais de plusieurs éditions⁴⁶, peuvent être considérés comme le *Rolle des més et entremés* auquel se réfère le manuscrit de Londres. Si ces deux versions⁴⁷ diffèrent par certains détails (à commencer par le titre:

42. Le texte s'arrêtant au bord inférieur du f° 9, on peut faire l'hypothèse qu'il continuait sur une autre membrane.

43. Autrand, *Charles V*, 793 et 798.

44. Le terme *rôle* est préférable à celui de *rouleaux* car ces documents ont été écrits des deux côtés (disposition tête-bêche) et étaient conservés à plat et non enroulés (même si les pliures actuelles ne sont pas superposables aux traces de pliures anciennes). Ces rôles ont été transcrits sur deux feuilles de papier (avec un filigrane qui n'a pu être identifié pour l'heure) mesurant 450 × 290 mm (Plez, *La Visite de l'empereur Charles IV*, t. I, 53-55). Lors du colloque de Lausanne, où j'ai présenté une première version de cet article, Bernard Andenmatten a suggéré de dénommer «placards» ces deux documents.

45. Archives Départementales du Nord (désormais ADN), B 654, n° 10388 (désormais rôle Lille A) et 10389 (désormais rôle Lille B).

46. Rôle Lille A: M. Lechova, «Zpráva o návštěvě Paříže Karlem IV. roku 1378», *Sborník prací Filozofické fakulty brněnské univerzity*, C 43 (1996), 49-59 (édition que je n'ai pas consultée mais qui est signalée par Fantysová-Matějková, «The Holy Roman Emperor», 228 n. 20); J. Josse, *Le Banquet princier: Recherche sur la cuisine comme instrument de pouvoir et signe de la richesse du prince dans la France médiévale des XIV^e et XV^e siècles*, mémoire de master 2, université de Reims, 2007-2008, 191-94; Plez, *La Visite de l'empereur Charles IV*, t. II, 9-14. Rôle Lille B: H. Thomas, «Ein zeitgenössisches Memorandum zum Staatsbesuch Kaiser Karls IV. in Paris», dans *Zwischen Saar und Mosel. Festschrift für Hans-Walter Herrmann zum 65. Geburtstag*, éd. W. Haubrichs, W. Laufer & R. Schneider, Saarbrücken 1995, 99-119; Josse, *Le Banquet princier*, 191-194 (variantes); Plez, *La Visite de l'empereur Charles IV*, t. II, 15-19.

47. Dont je remercie Yann Morel de m'avoir procuré la photographie.

Cest la maniere comment l'empereur entra a Paris pour l'un⁴⁸ et *Memoire comment l'empereur entra à Paris* pour l'autre⁴⁹, leurs écritures sont contemporaines, accusant la fin du XIV^e siècle, et elles offrent un contenu identique: à savoir un récit du séjour *parisien* de Charles IV, limité en réalité aux trois premiers jours de celui-ci, de l'entrée impériale dans la ville le lundi 4 janvier 1378 jusqu'à la description de l'entremets sur la prise de Jérusalem qui fut représenté le 6 janvier 1378. Après une narration de ce moment capital que fut l'entrée – ici considérablement plus courte que celle du manuscrit de Londres et de la *Chronique* et présentant par rapport à elle de grandes différences –, les rôles se concentrent sur la description des trois «diners & souppers qui solennelment ont este faiz» au palais royal de la Cité, c'est-à-dire en la présence du roi: le dîner et le souper du 5 janvier et le dîner du 6, qui s'achevait, comme on le sait, par l'entremets de Godefroy de Bouillon⁵⁰. Le gros morceau de ces rôles est l'énumération des convives et de leur placement à table (ce que la *Chronique* appelle «l'Assiette et l'Ordonnance») et surtout celle des mets qui y furent servis repas par repas et service par service, donc sous forme de menus, présentés par colonnes dans l'un des deux manuscrits⁵¹. De tels menus sont rares pour le Moyen Âge et il est encore plus exceptionnel d'en disposer pour un repas de cette importance⁵². Pourtant, et bien qu'ils aient été signalés dès 1931 par Roland Delachenal, les rôles de Lille n'ont pas retenu l'attention des historiens chevronnés de la cuisine – à l'exception de la regrettée Carole Lambert⁵³. C'est pourquoi j'ai confié leur étude à une étudiante de master, Florence Plez, à laquelle ma connaissance de ces documents emprunte beaucoup⁵⁴.

48. Rôle Lille A.

49. Rôle Lille B.

50. La *Chronique* mentionne également le souper du lundi 4, que les rôles de Lille ne mentionnent pas.

51. Rôle Lille A.

52. J'ai abordé cette question dans ma communication au Workshop 3 du programme ANR POLIMA du 8 juin 2016 («Manger par le menu: fonctions et formes des listes de mets du XIV^e au XVI^e siècle»), à paraître.

53. *Fêtes gourmandes au Moyen Âge*, textes de J.-L. Flandrin & C. Lambert, Paris 1998, 35 (dîner du 5 janvier daté par erreur de février).

54. Plez, *La Visite de l'empereur Charles IV*.

Tout comme le rouleau de Londres, les rôles de Lille mêlent étroitement le récit et la liste, le politique et l'administratif, le littéraire et le comptable, des «pratiques de l'écrit» qui nous semblent aujourd'hui radicalement différentes mais entre lesquelles la frontière était encore assez peu étanche au XIV^e siècle.

C'est heureux car, des documents comptables régulièrement produits par les services financiers et domestiques de l'hôtel ou de l'administration du roi, il ne nous reste presque rien pour le règne de Charles V⁵⁵. Le dernier compte sur tablettes de cire que l'on ait conservé pour la cour française remonte à 1350⁵⁶. Les «écrous», ces rôles de dépenses journalières des métiers de l'hôtel, lorsqu'ils existaient, ont presque totalement disparu, souvent transformés en enveloppes de gargousses pour l'artillerie de la Révolution française⁵⁷. Des comptes de l'hôtel normalisés – d'ailleurs peu utiles à l'historien de l'alimentation⁵⁸ – ne sem-

55. P. Moirez, *Les Offices de bouche à l'hôtel du roi de France de Philippe VI à Charles VI (1328-1422)*, thèse d'archiviste paléographe, École Nationale des Chartes, 2002, t. II, 343, ne signale pour ce règne que des journaux et comptes du Trésor. La seule épave comptable sur les cuisines de Charles V est une liste des distributions de produits alimentaires aux membres de son hôtel et remontant à une époque (1362) où il n'était encore que duc de Normandie: *ibid.*, 303, p. j. n° 5 («Ce sont les livraisons faictes chascun jour en la cuisine monsieur le Duc [de Normandie] de chair et de poulle», Rouen, BM, ms. 3401, f° 88r^o-v^o). Cf. aussi Paris, BnF, n.a.fr. 3623, n° 24: Mémoire des épices fournies au duc de Normandie pendant le mois de juillet 1363 («Ce sont les especes de chambre que Jehan Noble espicier et vallet de chambre a delivrees pour monseigneur le duc de Normandie daulphin de Viennois pour le mois de juillet contenant xxxi jour»), non signalé par Moirez, *Les Offices de bouche*, sans doute parce qu'il concerne les épices de chambre et non de cuisine.

56. É. Lalou, «Un compte de l'Hôtel du roi sur tablettes de cire, 10 oct.-14 nov. 1350», *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 144 (1986), 145-50.

57. «Item, y doit avoir deux ou trois clerks d'office pour prendre et escrire chascun jour en chascun office les escroes pour les grossir et mettre a raison et pour les faire compter au bureau» précise un formulaire du début du XV^e siècle émanant de la chancellerie royale française. D'après les inventaires des Archives nationales, ce dépôt conserve 266 pièces que l'on peut considérer comme des écrous issus de la cour du roi de France (AN, K 530-18 à K 530-20B) mais aucune n'est antérieure à 1460 (Yann Morel, *Approvisionner, nourrir, représenter*, t. I, p. 55 n. 104). Les fragments conservés par la BnF sont encore plus tardifs (après 1480: n.a.fr. 5823 et 5905).

58. Puisqu'ils n'enregistrent pas le décompte précis des dépenses journalières effectuées pour les «métiers» de l'hôtel.

blent pas apparaître avant le règne de Charles VI⁵⁹: à moins que ceux qui les avaient éventuellement précédés aient été victimes, avec bien d'autres documents financiers, de l'incendie de la Chambre des Comptes en 1737 ou des destructions, souvent arbitraires, du bureau révolutionnaire du triage⁶⁰.

De sorte qu'on est contraint de se tourner vers des produits annexes de l'activité comptable, ces pièces justificatives que sont les ordres de paiement et les quittances ou reçus dont l'extrême variété de destinataires et de bénéficiaires⁶¹ a entraîné une non moins extrême dispersion. Leur survie est due, pour l'essentiel, à l'activité inlassable d'érudits de l'Ancien Régime (les Gaignières ou autres Clairambault), férus de généalogie et d'histoire administrative et cherchant à établir pour leurs «clients» les preuves d'une noblesse ancienne. En puisant dans ces fonds nécessairement lacunaires, Léopold Delisle a pu rassembler près de 2000 mandements et autres ordres de paiement, probablement une infime partie de ceux que produisirent les bureaux du roi Charles V⁶². Il est possible, pour la rubrique des cadeaux, de les comparer utilement avec la liste figurant à la fin du rouleau de Londres: par exemple, on retrouve dans les deux cas la fontaine, le hanap et le pot d'argent doré, pesant au total 57 marcs et qui furent offerts au duc de Saxe, ainsi qu'un hanap d'or qui bénéficia au «hault maistre d'ostel» de l'empereur⁶³.

Au final, les documents «de la première génération», c'est-à-

59. Moirez, *Les Offices de bouche*, t. II, 324.

60. Parmi les quelque 12 000 liasses et registres détruits en l'an V, on compte 57 volumes de comptes issus du Trésor royal pour les années 1307 à 1400 et 107 pour les années 1400-1500, sans compter 99 pour les maisons des Princesses (depuis 1326): Jules Viard, «Les opérations du bureau du triage. Notice et état sommaire de 11 760 liasses et registres de la Chambre des comptes détruits en l'an V», *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 57 (1896), 418-26.

61. Le hasard d'une quittance nous met ainsi en présence de Guillaume Tirel, alias Taillevent, qui dirigeait alors les cuisines royales: BnF, ms. fr. 29313 (Pièces originales 2829), n° 9: quittance du 24 janvier 1378 n.st.

62. L. Delisle, *Mandements et actes divers de Charles V (1364-1380) recueillis dans les collections de la Bibliothèque Nationale*, Paris 1874.

63. En combinant les données contenues dans le rouleau de Londres à celles des mandements, Plez, *La Visite de l'empereur*, t. I, 80 est parvenue à presque doubler les chiffres calculés pour les cadeaux par Šmahel, *The Parisian Summit*, 417-18.

dire immédiatement contemporains de l'événement ou qui le suivirent de peu, sont assez nombreux. Leur nombre et leur variété – on y compte aussi bien des récits que des pièces comptables ou des listes (de mets, de convives, de cadeaux) et, d'un point de vue formel, des rouleaux et des cédules, des codex et des registres et bien sûr des images – laissent imaginer la formidable production documentaire qui entoura un événement comme la venue de l'Empereur en France, son séjour à Paris, les repas qui furent offerts à sa compagnie, et encore plus le dîner du 6 janvier 1378.

Acteurs

Qui produisit les documents qui viennent d'être énumérés et dans quel but? La réponse est simple pour les (rares) documents financiers, moins pour les autres.

L'attribution de la *Chronique* à Pierre d'Orgemont repose notamment sur un mandement du 23 novembre 1377 dans lequel le roi enjoignait de verser au marchand italien Dino Raponi la somme de 190 francs d'or pour, entre autres, «les lez et chemises des Croniques de France et celles que a faittes nostre amé et feal chancelier, pour II volumes». La reliure (en deux tomes) a donc été effectuée *avant* le séjour parisien de Charles IV. Si l'on ajoute à cet indice le fait que, dans le manuscrit fr. 2813, la relation du séjour impérial s'ouvre après un feuillet blanc et couvre deux cahiers réglés de manière spécifique et probablement indépendants à l'origine (f° 467-474 et 475-480), eux-mêmes insérés entre deux feuillets dont la mise en page est commune mais différente de la relation qu'ils enserrent (f° 465-466 et 481-486)⁶⁴, il y a tout lieu de penser que ledit séjour a fait l'objet d'un récit spécifique et intégré tout entier à la *Chronique*⁶⁵. Ce récit est très

64. Ces arguments codicologiques majeurs ont été avancés il y a près de cinquante ans par M. Thomas, «La visite de l'empereur Charles IV en France, d'après l'exemplaire des "Grandes Chroniques" exécuté pour le roi Charles V», dans *VI^e Congrès international des bibliophiles, Vienne, 29 sept.-5 oct. 1969. Conférences, Vienne 1971*, 95.

65. Roland Delachenal la qualifie de «hors-d'œuvre» (*Chroniques*, t. III, 1920, vi).

différent, par le style comme par la densité des faits rapportés⁶⁶, de la continuation des *Grandes Chroniques de France* qui le précède dans le manuscrit fr. 2813; il correspondrait donc à une troisième campagne de rédaction, qu'il faut sans doute aussi distinguer de la relation des événements postérieurs, revenus à la brièveté habituelle⁶⁷.

L'attribution des rôles de Lille est discutée. Se fondant notamment sur leur présence aux Archives départementales du Nord, plus précisément dans le fonds du Trésor des Chartes de Flandre qui fut joint au XVI^e siècle à celui de la Chambre des comptes de Lille⁶⁸, l'éditeur d'un de ces rôles, Heinz Thomas, a proposé la candidature de Louis de Male, comte de Flandre, mort en 1384: n'étant pas présent lors du séjour impérial à Paris, il aurait voulu en avoir par devers lui un récit⁶⁹. Mais pourquoi alors limiter celui-ci à peu près aux mets et entremets? D'autre part, le duc de Bourgogne Philippe le Hardi, qui, lui, assistait bel et bien aux différents moments du séjour, aurait pu – comme Heinz Thomas l'a du reste admis – apporter avec lui, lorsqu'il succéda à Louis de Male, ce récit, susceptible de servir de *vade mecum* pour organiser de grands repas⁷⁰. De son côté, Jana Fantysová-Matějková a suggéré le grand prince de la dynastie Luxembourg dont elle a écrit la biographie, Wenceslas de Bohême⁷¹, duc de Brabant et

66. Marcel Thomas insiste sur l'«ampleur, [la] précision et [le] luxe de détails également inusités» de cette partie de la *Chronique*: Thomas, «La visite de l'empereur Charles IV», 90.

67. Le récit consigné dans le ms. fr. 2813 s'arrête en avril 1379. Mais, en comparaison des 13 feuillets consacrés au séjour de Charles IV en France en décembre 1377 et janvier 1378 (pour moins d'un mois, de Cambrai à sa sortie du royaume), les quinze mois qui suivent sont traités en 25 feuillets (soit moins de 2 feuillets par mois).

68. Commode résumé de l'histoire du fonds dans «Aperçu historique des archives de la Chambre des Comptes» (site internet des ADN).

69. Thomas, «Ein zeitgenössisches Memorandum», 116.

70. *Ibid.* Les archives comptables de Philippe le Hardi étaient toutefois conservées à Dijon (aujourd'hui Archives départementales de la Côte-d'Or). Les comptes de l'hôtel du duc pour les années 1377 (après le 8 mars) à 1383 ont malheureusement disparu, ainsi que les écrous entre le 10 juin 1376 et le 19 mars 1378 (R. H. Bautier & J. Sornay, *Les Sources de l'histoire économique et sociale du Moyen Âge*, t. II-1, *Les états de la maison de Bourgogne, Archives centrales de l'État bourguignon, archives des principautés territoriales*, 203-4).

71. J. Fantysová-Matějková, *Wenceslas de Bohême. Un prince au carrefour de l'Europe*, Paris 2013, notamment 498-502.

frère de l'empereur, qui servit d'intermédiaire dans bien des négociations entre Charles IV et le roi de France et fut du voyage de 1377-1378⁷².

Pour ingénieuses qu'elles soient, ces conjectures présentent le défaut de reposer sur une hypothèse implicite, celle que les rôles lillois auraient été très tôt présents, juste après leur élaboration c'est-à-dire à la fin du XIV^e siècle, dans le Trésor des Chartes de Flandre. Or, les inventaires anciens de ce Trésor ne mentionnent aucunement un tel dossier y compris dans les layettes concernant la France – ce qui n'a rien d'étonnant car les layettes méthodiques et topographiques du Trésor des chartes lillois regroupaient des *titres*, catégorie à laquelle les rôles de Lille n'appartiennent manifestement pas⁷³. Par la suite et d'abord sous l'impulsion des quatre générations de Godefroy qui se succédèrent à leur tête, les archives de la Chambre des comptes de Lille ont subi une série de reclassements (chronologiques à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle puis à nouveau méthodique à la fin du XIX^e siècle) qui ont sans doute brouillé la provenance de bien des documents⁷⁴. Le plus ancien inventaire où j'ai retrouvé la trace de nos deux rôles est l'inventaire entièrement chronologique lancé à partir de 1782 par Denis-Joseph Godefroy⁷⁵. Le contenu actuel de la layette où se trouvent les deux rôles⁷⁶ est probablement l'effet d'un reclassement tardif, sans lien avec les archives institutionnelles dont ces rôles étaient issus.

D'autre part, les conjectures sur le responsable de l'entrée des rôles dans les archives de la Chambre des Comptes ne nous disent pas forcément quelque chose de celui (ou de ceux) qui produisit les rôles en question ou les fit produire. Qui avait le

72. Fantysová-Matějková, «The Holy Roman Emperor», 239.

73. ADN, B. 113 ou 114 (inventaire de Thierry Gherbode, 1399) et 117 et 118 (inventaire de Jean Ruffault, 1506).

74. Voir M. Bruchet, *Archives départementales du Nord. Répertoire numérique, Série B (Chambre des Comptes de Lille)*, fasc. 1, *Introduction, bibliographie, répertoire*, Lille 1921. Pour la période postérieure aux ducs Valois de Bourgogne et antérieure à la conquête de Louis XIV, cf. M. Jean, *La Chambre des Comptes de Lille (1477-1667). L'institution et les hommes*, Paris 1992.

75. ADN, B 183, p. 453.

76. Abbé Dehaisnes & J. Finot, *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, Nord, Archives civiles – série B*, t. I, 2^e partie, *Chambre des Comptes de Lille*, art. 653 à 1560, Lille 1906.

plus intérêt à utiliser ainsi des menus de référence sinon le maître d'hôtel (ou le maître *de* l'hôtel)⁷⁷, auquel étaient probablement destinés également les livres de cuisine qui commençaient à se multiplier au XIV^e siècle⁷⁸? Il s'occupait tout autant de faire asseoir les convives à la place convenant à leur rang que de penser l'organisation générale des repas, dont la structuration en services était du ressort de l'écuyer de cuisine, tandis que la préparation concrète des mets revenait au queux⁷⁹. L'un des maîtres d'hôtel du roi en 1377-1378 était Nicolas Braque, ancien financier de Jean le Bon et qui assurait également des missions diplomatiques⁸⁰; le 14 octobre 1377 Charles V ordonnait de lui payer 3200 francs pour prix d'une demeure que le grand-maître de l'hôtel royal, Pierre de Chevreuse (très actif, semble-t-il, dans l'accueil de l'empereur)⁸¹, lui avait vendue et que le roi entendait donner à son conseiller Philippe de Mézières, revenu à Paris depuis janvier 1377⁸². Dans ce dernier, auteur prolifique et véritable monomane de la croisade, résidant constamment à Paris depuis janvier 1377, la critique moderne s'accorde du reste à reconnaître le probable concepteur du grand entremets de la prise de Jérusalem, qui aurait donc pu fournir au rédacteur des rôles les détails techniques nécessaires sur celui-ci⁸³.

77. Comme l'a récemment suggéré A. Jamme, «Le maître de l'hôtel du pape. Entre imitations françaises, nécessités curiales et fantaisies pontificales (XIV^e-XV^e siècle)», dans *La Cour du prince. Cour de France, cours d'Europe, XII^e-XV^e siècle*, dir. M. Gaude-Ferragu, B. Laurieux & J. Paviot, Paris 2011, 53-79.

78. Cf. B. Laurieux, *Les Livres de cuisine médiévaux*, Turnhout 1997.

79. Les nombreuses ordonnances de l'hôtel royal produites depuis le XIII^e siècle ne sont pas très explicites sur l'organisation des tâches des métiers. Cf. une exception, l'«Estat et nombre des officiers qui doivent estre a la court du roy et en toute maison de prince du sanc royal» (BnF, ms. fr. 14371, f^o 353-355, éd. P. Contamine, «Les derniers mois de la vie de Charles d'Orléans», *Bulletin de l'Association des Amis du Centre Jeanne d'Arc*, 10 (1986), 28-30). Je remercie Élisabeth Gonzalez de m'avoir signalé ce texte.

80. Delisle, *Mandements*, n^o 1425.

81. Il fait partie des conseillers proches que le roi envoie à Mouzon pour accueillir l'empereur – lequel prendra finalement un autre chemin – et pour le raccompagner à sa sortie du royaume (Šmahel, *Summit*, 180, 190, 305).

82. Delisle, *Mandements*, n^o 1481; N. Jorga, *Philippe de Mézières 1327-1405 et la croisade au XIV^e siècle*, Paris 1896, 428.

83. Autrand, *Charles V*, 798. De surcroît, Philippe de Mézières n'était peut-être pas totalement ignorant des affaires culinaires, son frère utérin, Michel de

Un passage significatif des rôles de Lille, absent de la *Chronique*, montre clairement qu'ils émanent de la partie opérationnelle (et non politique) de la cour royale. Loin de s'attarder (comme la *Chronique*) sur le décorum du cortège impérial dans les rues de Paris, ils insistent sur les modalités pratiques de son acheminement jusqu'au Palais royal: «Et quant il vinrent à la porte, messire Charles de Poitiers et messire de la Riviere se mirent a pié et menerent l'empereur par le frain jusques au Palais, messire Adaan de Galongnet et messire Guillaume des Bordes amenerent le roy en ce parti; et par devant estoit messire de Coucy et pluseurs autres chevaliers qui fasoient vuider les gens hors de la voie et lavoit ainsi de roy ordené affin que on veist plus plainement l'empereur». Trois des personnages ici cités (Bureau de la Rivière⁸⁴, Charles de Poitiers et Guillaume des Bordes) étaient des chambellans royaux, affectés, selon la *Chronique*, à la sécurité de l'empereur⁸⁵. Adam de Gaillonnel était un autre chambellan de Charles V⁸⁶. C'est bel et bien dans le récit des rôles de Lille qu'on les voit concrètement à l'œuvre.

La *Chronique*, telle que nous l'a transmise le manuscrit français 2813 de la Bibliothèque nationale de France, apparaît clairement, pour l'épisode particulier de la visite impériale, comme une mise en forme du récit conservé par le rouleau de Londres, en l'adaptant aux normes de la littérature historique⁸⁷. Mais celui qui a

Dainville (mort entre juillet 1374 et août 1378) ayant été successivement écuyer de cuisine puis maître d'hôtel de Jean le Bon avant d'occuper les mêmes fonctions auprès de Charles V (Jorga, *Philippe de Mézières*, 16-17).

84. Siméon Luce écrit que «de 1364 à 1392, [...] il ne fut bruit dans Paris [...] que du grand train de maison et des fêtes magnifiques du premier chambellan. On citait partout [...] l'excellence de sa cuisine, la profusion et la variété de sa table [...]», malheureusement sans fournir de références à ces «bruits» (S. Luce, *La France pendant la Guerre de Cent Ans. Épisodes historiques et vie privée aux XIV^e et XV^e siècles*, 2^e série, Paris 1893, 153-54). On sait que Bureau de la Rivière était un proche du roi (cf. Autrand, *Charles V, passim*).

85. *Chronique*, 218-19: «Et pour la garde du corps de l'Empereur ordena le Roy six de ses chambellans et quatre de ses huissiers d'armes, c'est assavoir le seigneur de la Riviere, messire Charles de Poitiers, messire Guillaume des Bordes, messire Hutin de Vermelles, messire Jehan de Barquettes et le Barroiz [Jean des Barres]».

86. Delisle, *Mandements*, n° 1417.

87. Un ajout significatif de la *Chronique* par rapport au Rouleau de Londres est le passage sur l'envoi de la couronne royale à l'empereur, qui l'aurait beaucoup admirée (*Chronique*, 267, l. 11-21).

composé le récit d'origine, conservé aujourd'hui à Londres, connaissait à la fois les exigences du protocole et les usages de l'hôtel et était en mesure de trouver et de montrer les documents (les rôles) destinés à appuyer ses dires. Là encore, on pense au maître de l'hôtel.

L'une des informations essentielles pour l'organisation de tels banquets consistait dans le nombre de convives. C'était la tâche particulière des hérauts d'armes, habitués à identifier par leurs armoiries les combattants sur les champs de bataille ou dans les tournois, et qui pouvaient ainsi décompter les participants aux banquets, et indiquer le rang et les titres qui permettraient de les placer⁸⁸. D'où la référence, tant dans la *Chronique* que dans le rouleau de Londres, à un «rapport des héraux» qui estime à entre 800 et 1000 le nombre de chevaliers assistant au souper du mardi 5 janvier⁸⁹. S'agissait-il d'un rapport écrit ou bien restait-il oral? En tout cas, nous n'en avons pas conservé, semble-t-il, d'autres traces.

Réalisation

Le faisceau de documents disparates alors produits n'éclaire que quelques aspects de la préparation et de la réalisation des repas qui accompagnèrent le séjour parisien de l'Empereur. Pour en avoir une idée plus complète, il faut recourir à d'autres indices.

La préparation du séjour et la conception des repas dut commencer dès que la décision en fut prise. En réalité, c'est l'Empereur lui-même qui s'invita, par lettres et messages envoyés vers la mi-août 1377⁹⁰. Aucune date précise n'y était évoquée et, pour en

88. Sur le rôle des hérauts d'armes dans les rituels de cour – y compris dans la mise par écrit de leur déroulement réel – cf. T. Brero, «Concepteur, auteur, narrateur: le héraut, protagoniste central des rituels de cour à la fin du Moyen Âge», dans *Rituels et cérémonies de cour, de l'Empire romain à l'âge baroque*, éd. D. Carrangeot et alii, Lille 2018 et son article dans le présent volume.

89. *Chronique*, 231; Rouleau de Londres, f° 2, l. 78.

90. Le déroulé de la visite peut être suivi de très près grâce à la traduction anglaise de la *Chronique* donnée par Šmahel, *Summit*, 189-235 et aux analyses et éclairages qu'a donnés le même auteur, *ibid.*, 177-415. J'y renvoie une fois pour toutes, me dispensant de références précises au texte de la *Chronique*.

savoir plus, le roi fit envoyer jusqu'à la frontière des émissaires, qui vinrent bredouilles. Enfin, un nouveau messenger impérial muni de lettres officielles vint confirmer une arrivée à Paris que Charles IV estimait à huit jours avant Noël. La jonction entre les deux délégations se fit à Cambrai, peu avant Noël, et l'entrée à Paris, comme on le sait, le lundi 4 janvier. Mais le compte à rebours avait débuté depuis longtemps. Dès le 12 septembre 1377, 7200 francs avaient été versés au maître de la Chambre aux Deniers «sur la despense de notre hostel, pour la venue de nostre tres cher et tres amé oncle l'empereur de Rome»⁹¹.

Car la préparation des repas officiels nécessitait la mobilisation de tous les moyens matériels et humains, à la mesure du nombre considérable de convives attendus. On a vu les chiffres compilés par les hérauts d'armes (800 à 1000 chevaliers pour le souper du mardi soir) mais ils furent vraisemblablement dépassés lors du dîner de l'Épiphanie: c'était un jour accoutumé de réjouissance⁹², et, de surcroît, l'Empereur put assister au banquet. Outre le substantiel cortège qui accompagnait Charles IV, il fallait compter avec les nombreux invités du roi. S'ils ne reçurent pas de cartons d'invitation en bonne et due forme, ils furent prévenus en amont, cela ne fait aucun doute. Du fait de l'absence de l'oncle du roi, le duc d'Anjou, retenu en Languedoc, c'est Jean de Berry, frère puiné de Charles V, qui est chargé d'accueillir l'Empereur à son entrée dans Paris: accompagné de trois conseillers, il atteint le 23 décembre la capitale, d'où il se rend à Senlis⁹³. Pour «lui aidier a deffraier des mises et despens qu'il lui a convenu et convendra faire et supporter pour la venue de nostre tres cher oncle l'Empereur de Romme», il a reçu de son frère 2000 francs d'or – avance dont bénéficieront aussi le duc de Bourgogne et, dans une moindre mesure, le duc de Bourbon⁹⁴. À

91. Delisle, *Mandements*, n° 1447. Nouveau versement (de somme égale) le 12/12/1377 (*Ibid.*, n° 1544).

92. C'est celui que dépeint, par exemple, la miniature célèbre pour janvier dans les *Très Riches Heures* du duc de Berry (cf. supra, n. 8-10).

93. F. Lehoux, *Jean de France, duc de Berry: sa vie, son action politique*, t. I, Paris 1966.

94. Delisle, *Mandements*, n° 1567 (duc de Bourbon) et 1571 (duc de Bourgogne). R. Delachenal, *Les Grandes Chroniques de France: Chronique des règnes de Jean II et de Charles V*, t. III, *Appendice*, Paris, 1920, 207-8 n° XXVII.

Paris, le Parlement vaque afin de permettre à ses membres de participer aux réjouissances⁹⁵.

Une telle affluence ne pouvait être contenue que dans l'espace généreux du Palais royal de l'île de la Cité⁹⁶ – qui, depuis plus d'une décennie, avait été abandonné comme résidence permanente par Charles V, au profit de l'hôtel Saint-Pol⁹⁷. Il fallut donc réinvestir la tour de la cuisine de bouche qui se situait à l'angle sud-est de la grand-salle où se tenait le repas; probablement aussi, eu égard au grand nombre de convives, dut-on utiliser la cuisine du commun (actuelles cuisines de Saint Louis), qui était flanquée, dans le secteur nord-est du palais, des pièces dévolues à la paneterie, à l'échansonnerie ou à la fruiterie – et désormais souvent occupées par différents services du Parlement⁹⁸. Sur la disposition des convives, des tables et des éléments décoratifs dans la grand-salle qui accueillit les repas (et notamment celui du 6 janvier), je me permets de renvoyer à un mien article récent. Et de même pour le contenu culinaire de ces repas – dont il suffit ici de dire que, au moins pour le dîner de l'Épiphanie, il fut exceptionnel par le nombre de plats proposés à chaque service, par la recherche esthétique (notamment chromatique) qui présidait à la confection des dits plats, enfin par leur caractère novateur (au moins dans la dénomination)⁹⁹.

Une performance de cette qualité reposait sur les professionnels chevronnés qui peuplaient désormais les offices de bouche. Leur activité a pu générer des documents dérivés, mandements et quit-

95. Ainsi que l'atteste le journal inséré dans les Registres du Parlement de décembre 1377: H. Moranvillé, «Étude sur la vie de Jean Le Mercier (13..-1397)», *Mémoires présentés à l'Académie des Inscriptions*, 2^e sér., VI-2 (1888), 59. Le «solempnel disner» du mercredi 6 est brièvement décrit dans le même document (*ibid.*, 60).

96. Pas moins de 1 785 m² pour la grand-salle: B. Bove, «Les palais royaux à Paris au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècle)», dans *Palais et pouvoir. De Constantinople à Versailles*, M.-F. Auzépy & J. Cornette (dir.), Saint-Denis 2003, 45-79.

97. J. Guérout, *Le Palais de la Cité à Paris des origines à 1417*, t. II, Paris 1950 (Mémoires de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France), 77.

98. Guérout, *Le Palais de la Cité*, t. II, 122-31 et t. III, Paris 1951, 3^e partie, chap. 3. Fortement corrigé dans J. Guérout, «L'hôtel du roi au Palais de la Cité à Paris sous Jean II et Charles V», dans *Vincennes, aux origines de l'État moderne*, éd. J. Chapelot & É. Lalou, Paris 1996, 219-88.

99. B. Laurieux, «Distinction et alimentation».

tances, extrêmement précieux en l'absence d'ordonnance et, rappelez-le, de toute comptabilité suivie pour l'hôtel de Charles V. Si dans la salle du banquet s'activaient des dizaines d'échansons, valets tranchants et panetiers ainsi que valets servants¹⁰⁰, les cuisines n'étaient pas moins sollicitées. En janvier 1378, elles étaient pilotées par «Guillaume Tirel dit Taillevent», qui se qualifie lui-même de «premier queu du Roy nostre Sire» dans une quittance soldant le paiement de ses gages pour le terme de la Saint-Michel (c'est-à-dire le 29 septembre 1377)¹⁰¹. C'est donc à ce personnage bien connu¹⁰² que revint la tâche écrasante de superviser la préparation des plats servis lors de la venue de l'Empereur.

Cette tâche supposait la parfaite maîtrise de savoirs, notamment culinaires. Pour cela, on disposait depuis au moins un siècle (et depuis plus longtemps encore pour ceux qui pouvaient lire le latin) de recueils de recettes décrivant sommairement les opérations techniques qui permettaient la réalisation de tel ou tel plat¹⁰³. Or, l'un de ces livres de cuisine et le plus répandu d'entre

100. En compilant les données des notices biographiques publiées par Moirez, *Les Offices de bouche*, t. II, 389-543 et celles que l'on peut tirer de Delisle, *Mandements*, on arrive à une main-d'œuvre attestée d'une dizaine de serviteurs rattachés à l'échansonnerie, 4 à la paneterie, 7 valets tranchants et 5 enfants servant d'écuelles ou écuyers servant de plat. La main-d'œuvre théoriquement disponible était évidemment bien plus fournie: en se fondant sur les ordonnances de 1350 et de 1387 (celles de 1359 et de 1360 concernent bien Charles mais comme duc de Normandie, avec par conséquent une maison réduite, surtout en cette période de grandes difficultés pour les finances du royaume), Pauline Moirez a calculé un nombre d'officiers servant en même temps de 8 à 13 pour la paneterie, 9 à 11 pour l'échansonnerie, 20 à 33 pour la cuisine, et 7 à 12 pour la fruiterie – soit 44 à 69 professionnels de bouche. Mais le caractère exceptionnel que l'on entendait donner à l'accueil de l'empereur, notamment lors du dîner du 6, pouvait éventuellement conduire à passer outre au principe de l'alternance et à mobiliser l'ensemble des offices de bouche, soit près de 170 personnes en 1387 (*Ibid.*, 348).

101. Éd. J. Pichon & G. Vicaire, *Le Viandier de Guillaume Tirel dit Taillevent*, Paris 1892, p.j. 13, datée par erreur de 1367 (1368 n.st.) alors que le document porte indubitablement *mccclxxvij* soit 1378 n.st. La somme payée à Taillevent (55 livres et 3 sous tournois) correspond exactement à un semestre de gages (6 s.t. par jour).

102. B. Laurieux, *Le Règne de Taillevent. Livres et pratiques culinaires à la fin du Moyen Âge*, Paris 1997, 104 sq.

103. Laurieux, *Les Livres de cuisine médiévaux*, à corriger à la lumière de récentes découvertes.

eux, dénommé *Viandier*, fut associé à partir de la fin du XIV^e siècle à Taillevent, désormais présenté comme son auteur¹⁰⁴. Le témoignage le plus ancien de cette association figure dans un manuscrit, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale de France et copié à la fin du XIV^e siècle, dans une écriture cursive guère éloignée de celle de la chancellerie et des rouleaux de 1378; du reste, en 1392, à Paris, ce manuscrit fut acheté d'occasion par un certain Pierre Buffaut¹⁰⁵.

Il faut toutefois bien se garder de voir en ce manuscrit celui que Guillaume Tirel avait sous les yeux pour préparer les repas des 4-6 janvier 1378. En effet, une grande partie des mets servis lors des repas de janvier 1378, notamment lors du banquet de l'Épiphanie, ne figurait ni dans le *Viandier* de la BnF, ni dans les menus du *Mesnagier de Paris*, qui remontent au plus tard à la dernière décennie du XIV^e siècle et dont certains correspondent même à des repas contemporains du dîner impérial¹⁰⁶: la transmission des recettes qui les concernaient était donc peut-être restée orale. Enfin, il n'est pas exclu que Taillevent ait plutôt utilisé un rouleau, semblable à celui conservé aujourd'hui à Sion et contenant lui aussi le *Viandier*¹⁰⁷: ce format était sans doute plus pratique qu'un codex non indexé pour repérer rapidement la recette que l'on recherchait.

Répercussions

La production documentaire entourant les banquets de 1378 ne s'arrêta pas avec ceux-ci. D'abord parce qu'il fallut régler les coûts exorbitants d'une opération de prestige. Jusqu'au mois d'avril 1378 le recueil des mandements de Charles V établi par Léopold Delisle enregistre des ordres de paiement liés à «la

104. Lauriou, *Le Règne de Taillevent*.

105. BnF, ms. fr. 19791.

106. *Le Mesnagier de Paris*, éd. G. E. Brereton & J. M. Ferrier, trad. fr. K. Ueltschi, Paris 1994, 550-88. Cf. notamment le dîner offert par l'abbé de Lagny que Pichon & Vicaire, par d'habiles conjectures, ont daté de 1379 (*Ibid.*, 568-72).

107. Sion, Médiathèque du Valais, ms. S 108, consultable sur le site e-codices.

venue [ou à la dépense] de nostre tres cher oncle l'empereur de Rome»¹⁰⁸. Aucun, malheureusement, ne concerne les coûts directs des banquets (achats d'aliments, de combustible, ou gages d'éventuels «extras») : sans doute les approvisionnements s'effectuaient-ils directement auprès des fournisseurs avec lesquels l'hôtel avait conclu un marché; d'autre part, Delisle a procédé, de son propre aveu, à une sélection des documents¹⁰⁹. Mais le poste le plus coûteux était constitué par ce que l'on appellerait aujourd'hui l'environnement: acquisition de nouveaux équipements de cuisine et de table, installation de décorations, achats de cadeaux pour les invités. Les dons (notamment d'objets précieux) qui ne se limitaient évidemment pas au moment des repas, pèsent d'un poids énorme dans les dépenses alors régularisées¹¹⁰.

Vis-à-vis de l'extérieur, l'objectif était de faire connaître le succès que ce séjour avait représenté et le faste avec lequel le roi de France avait accueilli son oncle. Le compte rendu figurant dans le rouleau de Londres fut donc, on l'a vu, arrangé pour avoir toute sa place dans la *Chronique de Jean II et Charles V*. Mais ce récit n'eut pas forcément le succès escompté. De nombreux manuscrits des *Grandes Chroniques de France* sacrifièrent totalement la minutieuse description de l'entremets, qui recelait le message politique central de l'événement. Même un thuriféraire du roi «sage» comme Christine de Pizan en donna un résumé assez sévère¹¹¹.

Il n'est donc pas étonnant que l'enluminure du français 2813 représentant ce moment-cléf pour la propagande royale n'ait guère été imitée. Au vrai, très rares furent, parmi les assez nombreux manuscrits des *Grandes Chroniques de France*¹¹² ayant consa-

108. Delisle, *Mandements*, n° 1719.

109. Delisle, *Mandements*, iii.

110. Šmahel, *The Parisian Summit*, 417-18, arrive à un total d'environ 57 000 fr. pour tous les coûts du séjour impérial supportés par le trésor royal (75 000 si l'on tient compte du supplément de cadeaux repéré par Plez, *La Visite de l'empereur*, t. I, 80). Ce chiffre est à mettre en regard des 405 000 francs dépensés par le roi entre avril 1368 et juin 1369 (dont 60% pour la guerre).

111. Christine de Pizan, *Le livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, éd. S. Solente, Paris 1936-1940 (Publications pour la Société de l'histoire de France), t. II, 89-131.

112. Hedeman, *The Royal Image* a repéré plus de 75 manuscrits illustrés des *Grandes Chroniques de France*.

cré au moins une image au règne de Charles V¹¹³, ceux qui dédièrent une enluminure au repas du 6 janvier 1378: on en a retrouvé seulement cinq, très exactement¹¹⁴. Même les relais naturels de la propagande royale qu'étaient les officiers de l'hôtel ne possédaient pas nécessairement, dans leur exemplaire des *Grandes Chroniques*, d'image de l'événement auquel ils avaient participé – ainsi, dans le manuscrit copié entre 1400 et 1410, qui appartenait à Regnault d'Engennes (ou d'Angennes), valet tranchant de Charles V en 1377, avant de devenir plus tard chambellan de Charles VI, le règne de Charles V n'était illustré que par une représentation du couronnement royal¹¹⁵. Lorsque des images du repas du 6 janvier 1378 furent produites, elles visaient certes à célébrer le faste et le décorum du banquet mais sans nécessairement montrer l'entremets de Godefroy de Bouillon. La miniature que Jean Fouquet réalisa plus de soixante-dix ans après l'événement est d'autant plus révélatrice qu'elle est visiblement inspirée, pour le dispositif frontal des convives, par celle du manuscrit français 2813; mais, au premier plan, l'entremets a été remplacé par un cortège de serviteurs que mène un officier de bouche. La miniature du manuscrit Cotton Nero E. II est encore

113. Selon mes comptages, il y en a au moins 35. La plupart du temps, ils ne comptent qu'une enluminure pour le règne de Charles V, en général celle du couronnement. 8 d'entre eux consacrent une ou plusieurs images au séjour de Charles IV. Ces chiffres sont susceptibles d'augmenter, Hedeman n'ayant pu examiner tous les manuscrits illustrés des *Grandes Chroniques de France*, y compris ceux qui étaient mal décrits par les catalogues – tels les deux exemplaires, richement illustrés, de Saint-Petersbourg: Rossijskaja Natsional'naja Biblioteka, ms. fr. F. v. IV. 1/1-3 (début XV^e siècle) et Erm. fr. 88 (milieu XV^e siècle): cf. A. de Laborde, *Les principaux manuscrits à peintures conservés dans l'ancienne Bibliothèque publique de Saint-Petersbourg*, Paris 1936-1938, t. I, 50-52 n° 52 et t. II, 94-98 n° 88.

114. Outre le ms. Paris, BnF, fr. 2813, signalons, dans un ordre grossièrement chronologique, les manuscrits: London, British Library, Royal 20 C VII, f° 199r° (circa 1400-1405) et Cotton Nero E II, f° 229v° (circa 1415); Berlin, Staatsbibliothek zu Berlin, Preußischer Kulturbesitz, Hamilton 150 (circa 1426-1450), f° 253v°a; BnF, fr. 6465, f° 444v° (circa 1450-1460). Les enluminures des deux manuscrits de la British Library et de ceux de la BnF ont été reproduites dans Šmahel, *Summit*, 280 et 366-67. Le cycle iconographique du ms. de Berlin est entièrement repris du ms. Cotton (cf. description sur le site *Manuscripta Mediaevalia*).

115. Paris, Sainte-Geneviève, ms. 783, f° 435r° (Hedeman, *Royal Image*, 259). Mandement du 23/09/1377: Delisle, *Mandements*, n° 1458.

plus étonnante: non seulement les dais uniformément fleur-delysés du fr. 2813 ont été remplacés par un dais partagé, un côté aux couleurs de la France et l'autre portant l'aigle impérial, mais l'orientation de l'image met clairement l'empereur en position surélevée. Point d'autant plus remarquable que l'image a été réalisée, semble-t-il, à la cour de France¹¹⁶. Mais à cette date – 1415 – la position du roi de France est bien moins flamboyante que trente-sept ans plus tôt.

En réalité, la résistance à la propagande royale a commencé bien avant. Certes des chroniqueurs ont relayé la splendeur de l'événement: l'auteur de la continuation de la *Chronique de Flandre* de 1342 à 1383 la résume joliment en affirmant que «le roi Charles tint table ronde ou palais à Paris, où il donna à disner audit empereur et au roy son fil et à tous les aultres seigneurs qui là estoient»¹¹⁷. D'autres font écho à la stupéfaction des assistants face à tant de dépenses: après avoir précisé que le jour de l'Épiphanie le roi «moult honoura l'empereur et son fils et tous les haulz hommes de sa compaignie», le Rouennais auteur à la toute fin du XIV^e siècle d'une *Chronique des quatre premiers Valois* écrit que «merveilles estoit de regarder la tres grant richesse du roy de France qui estoit tant en drecheurs sur tables, en paremenz au grant palaiz, en salles et en chambres et de tres grans et nobles dons qu'il donna à l'empereur, à son filz et à leurs gens»¹¹⁸, ce qu'attestent pleinement, en effet, la véritable rafale de mandements déclenchée le 18 janvier au profit des orfèvres et changeurs qui avaient fourni bijoux et luxueuse vaisselle¹¹⁹ et la liste transcrite à la suite du Rouleau de Londres¹²⁰. Pourtant, à quelques encablures de là, un autre Normand, Pierre Cochon (à ne pas confondre avec le juge de Jeanne d'Arc), ne souffle mot du repas ni même du séjour impérial: écrivant dans les années

116. Hedeman, *Royal Image*, 212.

117. *Istoire et croniques de Flandre*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. 2, Bruxelles 1880, 149-51.

118. *Chronique des quatre premiers Valois (1327-1393)*, éd. S. Luce, Paris 1862, 264-65

119. Delisle, *Mandements*, n° 1587-1610.

120. Rouleau de Londres, f° 9, l. 35-79, éd. Plez, *La Visite de l'empereur Charles IV*, t. II, 70-71.

1430, il est sans doute désormais trop loin des événements¹²¹. Mais, dès le début du XV^e siècle, la liste des silences est longue: rien dans la *Chronique du bon duc Loys de Bourbon*, qui fut pourtant un acteur majeur du séjour de l'empereur¹²²; pas un mot sur le banquet du 6 janvier dans la *Chronographia regum Francorum* saint-dionysienne, pourtant assez bavarde sur le séjour impérial et plus explicite sur les fastes du duc d'Anjou lors de la conférence de Bruges en 1375¹²³. Rien enfin chez le chroniqueur anglais Thomas Walsingham, qui préfère – et il ne faut pas s'en étonner – s'attarder sur le banquet du couronnement de Richard II¹²⁴.

Plus que le silence ou même la dénégation, c'est la critique voire la raillerie qui montre les limites de la propagande française. L'offensive vient de l'Empire, c'est-à-dire du pays de l'invité, en l'occurrence de Metz, où le patricien Jacques d'Esch (ou encore Jaicquet Dex) écrit dans les années 1430 une chronique des souverains de la dynastie de Luxembourg¹²⁵. L'image qu'il donne du banquet de 1378 – dont on ignore les sources¹²⁶ – est

121. *Chronique normande de Pierre Cochon, notaire apostolique à Rouen*, éd. C. de Robillard de Beaurepaire, Rouen 1870.

122. *Chronique du bon duc Loys de Bourbon*, éd. A.-M. Chazaud, Paris, 1876. Il faut noter que l'auteur de cette chronique est très hostile à Bureau de la Rivière, l'un des protagonistes importants du séjour impérial.

123. *Chronographia regum Francorum*, éd. H. Moranvillé, t. II, Paris 1893, 359-360 et 362. Cf. aussi la description très succincte donnée dans le *Miroir historial*: «En ce temps vint à Paris l'empereur Charle, et fut receups du roy Charle, son nepveu, à grant feste et honneur», éd. A. Molinier, «Fragments inédits de la Chronique de Jean de Noyal, abbé de Saint-Vincent de Laon (XIV^e siècle)», *Annuaire-bulletin de la Société de l'Histoire de France*, t. XX (1883), 274.

124. Thomas Walsingham, *Chronica monasterii s. Albani... Historia anglicana*, éd. H. T. Riley, t. 1, Londres 1863, 338.

125. *Die Metzzer Chronik des Jaicque Dex (Jacques d'Esch) uber die Kaiser und Konige aus dem Luxemburger Hause*, éd. G. Wolfram, Metz 1906, 313. Ce texte important a été signalé et commenté par Thomas, «Ein zeitgenössisches Memorandum», 113; Fantysová-Matějková, «The Holy Roman Emperor», 245-247; Šmahel, *Summit*, 388-89. Sur l'auteur et les objectifs de sa chronique, cf. M. Margue, «L'histoire impériale au service de la bourgeoisie: les Chroniques de Jacques d'Esch et la maison impériale de Luxembourg», dans M. Chazan et G. Nauroy (éd.), *Écrire l'histoire à Metz au Moyen Âge*, Berne 2011, 311.

126. Jacques d'Esch mentionne à deux autres reprises – et fort brièvement – le séjour parisien de Charles IV, distant de plus de cinquante ans du moment où il écrit: *Die Metzzer Chronik*, 63, 303.

bien différente de celle qu'avait souhaité diffuser la chronique royale française. Certes, explique l'historien messin, le dîner que le roi de France a donné pour l'empereur contenait «tant de paires de mets [40 on s'en souvient] que ce fut merveille». Mais on a tout dépensé (*raluer*)¹²⁷. Tandis que dans le dîner offert à la suite par l'empereur au roi (événement inconnu par ailleurs), il n'y eut que deux paires de mets, en fait deux paires de mets par service (à comparer aux dizaines de plats offerts le 6 janvier 1378). Et ces mets furent des plus simples: au premier service, celui des «potages» (au sens médiéval du terme), un grand morceau de bœuf et un chapon bouilli aux navets avec des blettes au jambon; au second, traditionnellement dévolu aux rôtis, on trouve de fait des chapons et porcelets à la broche mais qui ne sont accompagnés ni de sauce ni de gelée; quant au dernier service, les lèche-frites y côtoient les poires et des *nieulles*, c'est-à-dire de fines oublies. La tonalité résolument modeste de ce repas, où rien ne fut perdu, est parfaitement assumée par l'empereur qui, selon Jacques d'Esch, affirmait «donner grossement à dîner selon la coutume d'Allemagne, bien que le dîner de Français eût été plus coûteux». Au vu des livres de cuisine qui étaient diffusés dans les pays germaniques dès la seconde moitié du XIV^e siècle, on peut douter que la gastronomie y ait été alors si sommaire¹²⁸. À l'affirmation identitaire, il faut peut-être ajouter une touche sociale sous la plume d'un patricien messin, qui aurait été le défenseur de valeurs «bourgeoises» tout en se montrant par ailleurs très sensible aux fonctions de prestige et de distinction que pouvait jouer la nourriture¹²⁹. C'est la critique précoce du modèle français, déjà considéré (au moins depuis les années 1430) comme «snob», qui est ici intéressante.

Est-ce la raison pour laquelle le souvenir des repas de janvier 1378, et singulièrement celui du 6 janvier 1378, commença à s'es-

127. Cf. *FEW*, s.v.: <http://www.atilf.fr/dmf/definition/raluer>.

128. Cf. l'excellent panorama de T. Ehlert, «Les manuscrits culinaires médiévaux témoignent-ils d'un modèle alimentaire allemand?», dans *Histoire et identités alimentaires en Europe*, dir. M. Bruegel & B. Laurieux, Paris 2002, 12136. Cf. aussi (avec précaution) M. Weiss Adamson, «Medieval Germany», dans *Regional Cuisines of Medieval Europe. A Book of Essays*, dir. M. Weiss Adamson, New York-London 2002, 153-96.

129. Pour d'autres passages sur cette thématique, cf. Margue, «L'histoire impériale», 303-4.

tomper? L'exception paraît avoir été la cour de Bourgogne. Outre la possibilité que les rôles de menus aient été précocement conservés à la Chambre des comptes, on sait que le *Livre des faits et bonnes mœurs du roi Charles V* est une commande adressée à Christine de Pizan par Philippe le Hardi avant 1404, date de sa mort. Aux dires mêmes de l'auteur (dans un autre de ses ouvrages, le *Livre de Paix*), le duc lui aurait envoyé un «rapport et mémoire véritable» qu'elle aurait repris et qui permettrait au lecteur de voir plus au long «l'ordonnance de la venue» de l'empereur¹³⁰. Les termes *rapport*, *mémoire* ou *ordonnance* ont évidemment attiré l'attention des savants: Suzanne Solente y a vu la relation du séjour impérial publiée par Delachenal comme un constituant de la *Chronique*, ou l'*Entrevue* éditée au XVII^e siècle par Théodore Godefroy (qui, on le verra, n'est pas du tout le même texte)¹³¹. Heinz Thomas a évidemment rapproché cette œuvre du texte attesté par les deux rôles de Lille, en particulier par celui de ces rôles qui porte précisément le titre de *Mémoire*¹³². Aucun des détails contenus dans les rôles de Lille ni aucune de leurs rédactions spécifiques n'étant passé dans le texte de Christine de Pizan, je suis enclin à penser que le «rapport ou mémoire» envoyé par Philippe le Hardi ressemblait fortement au Rouleau de Londres. Faut-il, comme le veut Suzanne Solente, identifier ce rapport ou mémoire avec la «relation» dont Christine de Pizan parle plus loin dans le *Livre des faits et bonnes mœurs*¹³³? Je n'en suis pas convaincu. Le fait assuré est que les quatre plus anciens manuscrits de cet ouvrage sont tous contem-

130. «Si que autres foiz ay parlé plus à plain de ces matiere, qui plus au long de l'ordonnance de la dite venue vouldra voir, ou *Livre* que de ses fais et bonnes meurs fis, par le commandement de tres noble prince, le duc Philippes de Bourgoigne dessus nommé, frere du dit roy, par lequel rapport et mémoire veritables, qu'il m'en feist bailler, sçay toutes ses choses» (cité par S. Solente, dans son édition de Christine de Pizan, *Le livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, Paris 1936-1940, xxxviii). Le *Livre de Paix*, dédié au dauphin Louis de Guyenne, date de 1414.

131. *Ibid.*

132. Rôle Lille B.

133. Christine de Pizan, *Le livre des fais et bonnes meurs*, ch. XLIX, 131: «et pour ce que la venue de cest Empereur dessus dit fut chose moult notable, l'ay mis plus au long, et encore pour traittier ma matiere en brief l'ay abrigié plus que les croniques et la relacion de ceulz qui y furent ne le declairent».

porains, partagent la même mise en page et portent la même décoration et indiquent par conséquent une fabrication en série, dans laquelle le rôle du fils de Philippe le Hardi, le duc de Bourgogne Jean sans Peur, a joué un rôle certain¹³⁴.

Comme l'a remarqué Yann Morel, dans la seconde moitié du XV^e siècle encore, le chroniqueur bourguignon Georges Chastelain n'a pas oublié le festin de 1378 lorsqu'il décrit celui qui accompagna l'entrée solennelle de Louis XI dans sa capitale en 1461: «Et estoit le souper ordonné à faire sur la table de marbre qui estoit couverte à l'appertenir, en laquelle n'avoit esté tenue feste depuis le temps du roy Charles le Quint, que l'empereur et son fils le roy des Romains, et le roy Charles au milieu d'eux, y disnèrent ensemble, et servirent le duc de Berry, le duc de Bourgogne et le duc de Bourbon en habit royal, qui moult fut riche chère, et dont semblable n'a esté vue de long temps par avant, ne depuis, comme je me rapporte à ce que on en trouve par escript»¹³⁵.

Mais, quant au petit livret intitulé *La venue de l'empereur Charles [quatriesme] en France et de sa reception par le roy Charles le quint*, diffusé par deux manuscrits la fin du XV^e siècle apparemment en lien avec la cour de France, il reproduit la version courte des *Grandes Chroniques de France* qui fait l'impasse sur la description de l'entremets¹³⁶. Et lorsqu'au XVII^e siècle une nouvelle série de textes sont copiés ou imprimés sur l'*Entrevue de Charles IV Empereur et de Charles V*, c'est sous l'impulsion initiale de Théodore Godefroy, historiographe du roi¹³⁷ qui publie en

134. Mss. Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, Reg. Lat. 920; Modena, Biblioteca Estense, alpha N. 8. 7; Paris, BnF fr. 5025 et 10153. Cf. les descriptions de ces deux derniers manuscrits dans le catalogue en ligne *Archives et Manuscrits* de la BnF.

135. Cité par Yann Morel, *Approvisionner, nourrir, représenter*, t. I, 491. L'écrit en question pourrait-il coïncider avec les rôles de Lille?

136. Mss. Paris, Arsenal 5128 (dans l'encadrement de la miniature de titre, armoiries d'azur semé de fleurs de lys d'or) et BnF, fr. 5729 (au même endroit, écu aux armes de France). La version représentée par le manuscrit 427 de la Bibliothèque Méjanes d'Aix (34 feuillets copiés au XVI^e siècle à partir d'un manuscrit du diplomate et bibliophile Jean Hurault de Bois-taillé) semble différente. Une étude de l'ensemble de la tradition des récits du séjour parisien de Charles IV reste à faire.

137. Les *Entrevues de Charles IV Empereur, de son fils Wenceslaus Roy des Romains, & de Charles V Roy de France, à Paris en l'an 1378 Et de Louys XI*

1619 le *Cérémonial de France*. Dans une période où les questions de protocole prennent une acuité supplémentaire avec la construction de la monarchie absolue et la rivalité entre les Bourbon et les Habsbourg, un épisode où l'empereur est entré à Paris, en se coulant (selon les conseillers de Charles V) dans les cadres fixés par la monarchie française, prend une importance capitale. Ce pourquoi il constitue fréquemment l'une des premières pièces des recueils d'entrées ou de cérémonies copiés en abondance du XVI^e au XVIII^e siècle¹³⁸, avec un intérêt spécifique sur les dîners officiels de 1378¹³⁹. Il n'est peut-être pas indifférent que le fils aîné de Théodore, Denis II Godefroy, qui avait succédé à son père comme historiographe du roi, se soit vu confier par Colbert l'étude des dossiers concernant les Pays-Bas et conservés à Lille, devenant ainsi le gardien des archives de la Chambre des comptes de Lille (en 1668): peut-être cette activité a-t-elle nourri sa réédition du *Cérémonial de France*, qui contient

Roy de France, & de Ferdinand Roy d'Aragon, à Savonne l'an 1507..., Paris, Pierre Chevalier, 1612, réédité en 1613 et 1614. Le fonds Godefroy de la Bibliothèque de l'Institut contient les brouillons successifs de la lettre accompagnant l'envoi de cette œuvre à Louis XIII: Théodore Godefroy y déclare avoir «tiré de vostre Bibliothèque» le récit de la réception de 1378 (Paris, Bibliothèque de l'Institut, ms. Godefroy 394, f^o 31^o-v^o et ms. Godefroy 480, f^o 187^o-v^o). Une autre lettre d'envoi (au chancelier?) de Théodore Godefroy précise: «j'ay trouvé ce qui se passa à la Reception de l'Empereur Charles IV à Paris en l'an 1377, que j'ai extrait d'une Histoire de France manuscrite qui finit l'an 1380» (ms. Godefroy 476, f^o 31^o), ce qui renvoie incontestablement à la *Chronique* et est confirmé par la liste des textes sur Charles V figurant dans le ms. Godefroy 480, f^o 81, où la «Réception de Charles IV Empereur & de son fils Vuenceslas par le Roy Charles V» est présentée comme faisant partie des «extraits des grandes Chroniques de France». Le ms. Godefroy 227, que je n'ai pas consulté, contient un fragment des Chroniques de Saint-Denis relatif au règne de Charles V et copié en partie de la main de Théodore Godefroy.

138. BnF ms. fr. 2846, f^o 11^o-35^o (1559-1600); Mél. Colbert 12, f^o 71^o-72^o (début XVII^e siècle); ms. fr. 4318, f^o 61^o-13^ov^o (après 1626); mss Dupuy 76, f^o 246 sq. et Dupuy 325 (1629); ms. fr. 23153 (après 1635), f^o 11^o-60^o; ms. fr. 18542 (XVII^e siècle); ms. fr. 24980, f^o 15 sq. (XVIII^e siècle). Paris, Bibliothèque de l'Institut, ms. Godefroy 455, f^o 11^o-19^o (après 1609). Paris, Bibliothèque Mazarine, ms. 1650 (avant 1643, recueil de Pierre Dupuy, un proche de Théodore Godefroy).

139. «L'assiette à table du disner de l'empereur Charles IV et son fils Wenceslaus, roy des Romains, avec le roy Charles V^e, en la salle du Pallais à Paris» (ms. Dupuy 76).

au t. II le récit de la visite de janvier 1378¹⁴⁰? Lui succéderont dans les fonctions d'archiviste (et de directeur de la Chambre des comptes) à Lille une suite ininterrompue de Godefroy, jusqu'à Denis Joseph, concepteur, à la veille de la Révolution, d'un inventaire thématique des archives de la Chambre des comptes¹⁴¹.

Entre les deux le fil avait été renoué avec la mémoire du banquet de 1378. Le polygraphe Montfaucon avait jugé nécessaire de compter «les grands festins que Charles V donna à l'empereur et à ses gens» parmi les *Monuments de la monarchie française*; il y notait que, à cette occasion, Charles V «fit représenter l'expédition de Godefroy de Bouillon dans la Terre Sainte et la prise de Jérusalem»¹⁴². Cet épisode contribua à ancrer chez les historiens l'idée que le dîner du 6 janvier avait marqué la naissance du banquet à entremets: La Curne de Saint-Palaye le mettait en avant dans ses *Mémoires sur l'ancienne chevalerie* (1739)¹⁴³, et, surtout, c'est la réputation que lui fit, en 1782, Le Grand d'Aussy dans une *Histoire de la vie privée des Français* qui allait donner pour longtemps ses thèmes et ses exemples à la «gastronomie historique»¹⁴⁴.

140. *Le Cereimonial François*, Paris, Sébastien et Gabriel Cramoisy, 1649, t. II, p. 710- («Extrait de l'ordre et cérémonies observées à l'Entreveüe & Reception de l'Empereur Charles IV...»). *L'editio princeps du Cereimonial de France* de Théodore Godefroy (Paris, Abraham Pacard, 1619) ne mentionne pas le séjour de 1378. Denis II Godefroy possédait lui-même un exemplaire du XV^e siècle de la «Chronique de Saint-Denis», dont il ne reste que le 2^e volume (de Saint Louis au couronnement de Charles VI), aujourd'hui Paris, Bibliothèque de l'Institut, ms. Godefroy 321 Réserve. Il conviendrait aussi de consulter la copie de son Cérémonial et les matériaux préparatoires à cet ouvrage conservés aux ADN, B 19540 et 19541.

141. D.-C. Godefroy-Menilglaise, *Les Savants Godefroy. Histoire d'une famille pendant les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1873, repr. Genève 1971.

142. B. de Montfaucon, *Les Monumens de la monarchie française qui comprennent l'histoire de France, avec les figures de chaque règne que l'injure des tems a épargnées*, t. III, Paris 1731, 38-43. La planche entre les p. 40 et 41, tirée d'une «Miniature à la tête d'un Manuscrit fait à peu près dans le tems» (*ibid.*, 39-40), reproduit la page du titre du ms. Arsenal 5128 mais avec le titre (*Entrevue...*) qui est celui de l'opuscule de Théodore Godefroy.

143. De la Curne de Sainte-Palaye, *Mémoires sur l'ancienne chevalerie, considérée comme un établissement politique et militaire*, t. I, Paris 1759, 247.

144. P. J.-B. Le Grand d'Aussy, *Histoire de la vie privée des Français*, t. III, Paris 1782, 321-22. Le rédacteur de l'article «Entremets» de l'Encyclopédie, le chevalier de Jaucourt, fait remonter l'usage des entremets dans les banquets à «avant le règne de saint Louis» (*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné*

Mais l'on est aussi en droit de se demander si les écrits produits autour des repas de 1378 n'ont pas contribué à fonder un nouveau genre, celui du récit de banquet, mêlant description de l'étiquette et énumération des plats¹⁴⁵. Certes, des récits développés donnant le détail de menus de festins se repèrent dès la première moitié du XIV^e siècle, avec par exemple la relation d'un témoin oculaire florentin sur la réception qu'offrit en 1343 le cardinal Annibaldo di Ceccano au pape Clément VI, relation qui faisait toutefois une plus large place aux entremets qu'aux mets¹⁴⁶. Les plats qui furent servis une quinzaine d'années auparavant, en 1326, lors des fêtes tapageuses données par le patricien siennois Sozzo di Bandinello Bandinelli pour la chevalerie de son fils Francesco, sont énumérés dans la *Cronica Senese* d'Agnolo di Tura del Grasso; fait intéressant, le récit de la fête en a été extrait au XV^e siècle pour former un livret à part d'une vingtaine de feuillets – aujourd'hui conservé à la Bibliothèque de Florence¹⁴⁷. Le XV^e siècle voit en effet se multiplier de tels récits de ban-

des sciences, des arts et des métiers, dir. Diderot et d'Alembert, t. XII, Lausanne-Berne, 1782, 455).

145. Je n'ai pas eu le temps de dépouiller l'ample dossier constitué à la fois de menus prévisionnels, de règlements de service et d'instructions protocolaires que construisit l'administration des marquis de Mantoue à l'occasion du mariage de Francesco Gonzaga et Agnese Visconti en 1381. Dossier d'autant plus prometteur que l'événement est quasi contemporain du séjour parisien de Charles IV: C. de Tourtier-Bonazzi, «Un mariage princier à la fin du XIV^e siècle. Le dossier des noces d'Agnès Visconti et de François de Gonzague aux archives de Mantoue (1375-1380)», *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 116 (1958), 107-35.

146. Éd. E. Casanova, «Visita di un papa Avignonese a suoi cardinali», *Archivio della Reale Società Romana di Storia Patria*, 22 (1899), 371-81; trad. fr. G. de Loye, «Réceptions du pape Clément VI par les cardinaux Annibal Ceccano et Pedro Gomez à Gentilly et Montfavet (30 avril-1^{er} mai 1343) d'après une relation anonyme contemporaine», dans *Avignon au Moyen Âge. Textes et documents*, Avignon 1988, 81-92. Cet épisode a été récemment commenté par St. Weiss, *Die Versorgung des päpstlichen Hofes in Avignon mit Lebensmitteln (1316-1378). Zur Sozial- und Wirtschaftsgeschichte eines mittelalterlichen Hofes*, Berlin 2002, 260-62. Conservé dans l'Archivio di Stato de Florence (fonds del Bene, 49/385), le récit a été publié une première fois par G. Milanesi, *I due sontuossimi conviti fatti a papa Clemente Quinto nel MCCCVIII descritti da Anonimo Fiorentino testimone di veduta*, Firenze 1868, qui lui a toutefois supposé une date erronée.

147. Cf. la notice d'O. Redon dans *Et coquatur ponendo. Cultura della cucina e della tavola in Europa tra Medioevo ed Età Moderna*, Prato 1996, 382.

quets, notamment dans l'Italie du dernier quart du siècle. Les multiples festins donnés à Rome en 1473 par le fastueux cardinal Pietro Riario, neveu de Sixte IV, ont donné lieu à des descriptions étendues et minutieuses, très diverses dans leurs formes: pas moins de 11 lettres, poèmes, élégies, épigrammes ou passages de chroniques pour le long banquet à entremets (6h) que le cardinal offrit à Éléonore d'Aragon le 7 juin¹⁴⁸. Cela dut favoriser l'émergence de récits indépendants peut-être destinés aux convives eux-mêmes et que, grâce à l'imprimerie, l'on pouvait désormais multiplier, comme ce fut le cas pour les festins de noces de Costanzo Sforza et Camille d'Aragon à Pesaro en 1475¹⁴⁹ puis de Gian Galeazzo Sforza et Isabelle d'Aragon à Tortona en 1489¹⁵⁰.

Cette amplification du récit de banquet n'est pas limitée à l'Italie. Au milieu du XV^e siècle, le chroniqueur occitan Arnaud Esquerrier consacre de longues pages au «banquet que Mosseignor de Foix» offrit à Tours à quelque 150 ambassadeurs hongrois, allemands et bohémiens¹⁵¹. Elle n'est même pas limitée aux banquets princiers et de haute politique: en 1425, les chanoines de Rouen prennent la peine de faire établir un instrument notarié décrivant par le menu les plats servis aux différents convives du *past* recognitif que le nouvel évêque de Lisieux, Zanon de Castiglione, dut leur offrir ainsi qu'à l'archevêque de Rouen, dont il était le suffragant – récit consigné dans les archives capitulaires pour assurer qu'à l'avenir un tel repas continuerait à être

148. Ces documents sont sommairement référencés dans Lauriou, *Gastronomie, humanisme et société*, 381 n. 161.

149. Outre sa version imprimée (publiée à Vicenza dès le 9 novembre 1475, soit 11 jours après les noces), l'*Ordine delle noze* est connue par un manuscrit achevé le 21 novembre (Firenze, Riccardiana 2256) et par une copie un peu plus tardive (1480) mais somptueusement illustrée (Biblioteca Apostolica Vaticana, Urb. Lat. 899) réalisée par un «serviteur» du marié. Cf. le dossier rassemblé par Benporat, *Feste e banchetti*, 176-223 et la notice d'A. J. Grieco dans *Et coquatutur ponendo*, 393-94.

150. *Ordine de le imbandisona se hanno adare a cena*, livret de 4 feuillets conservé à Lugano, Biblioteca Internazionale di Gastronomia, n° 1404; descr. *Catalogo del fondi italiano e latino delle opere di gastronomia sec. XIV-XIX*, éd. O. Bagnasco, s.l. 1994, t. II, p. 1222; éd. Benporat, *Feste e banchetti*, 258-68.

151. Éd. F. Pasquier et H. Courteault, *Chroniques romanes de Foix composées au XV^e siècle par Arnaud Esquerrier et Miégevillle*, Foix-Paris, 1895, 79-83. Une étude comparée de ce récit et de ceux donnés pour le même événement par d'autres chroniqueurs, dont Chastellain, reste à mener.

offert, ce que trop de prédécesseurs de Zanon sur le trône épiscopal de Lisieux s'étaient dispensés de faire, au motif des difficultés du temps¹⁵². On notera que tous ces repas comportaient des entremets, plus ou moins nombreux et spectaculaires, ce qui a sans doute renforcé la volonté d'en conserver la trace.

Celle-ci est devenue confuse aux yeux des amateurs de gastronomie historique. Un article sur «Le Monde à Table autrefois» paru en 1930 dans la revue *Le Cordon bleu*, et qui attribue au Moyen Âge «des goûts gastronomiques extraordinaires» (cheval rôti, chat en gelée, bouillon de lézard!), le montre bien, en interpellant ainsi ses lecteurs: «Savez-vous combien de plats ce roi [Charles V] fit servir à l'empereur Charles VI [sic] et à son fils? Deux cents quarante!». Le banquet du 6 janvier 1378 était bel et bien passé du spectaculaire au sensationnel.

152. Éd. dans A. Floquet, *Anecdotes normandes*, 2^e éd. par C. de Beaurepaire, Rouen, 1883, 345-52.

ABSTRACT

Bruno Laurioux, *Writing what eating means. The documentary production for the political banquets at the end of the Middle Ages*

No written record has been preserved for most of the big banquets that have been organized within the princely courts in the Late Middle Ages. I consider here the hypothesis that the size and the distinctiveness of the political banquets – organized for instance when ambassadors or rulers were entertained – led to a special written production. Its goal was to announce the festivities, to organize them practically and to make their magnificence known.

Thanks to a particular banquet – the “dinner” that has been hosted on 6th of January 1378 by king of France Charles V in honor of the emperor Charles IV – we can highlight the different types of documents, as narrative and household accounts, and lists (of dishes, guests or gifts). On this occasion, some rolls, booklets and pictures were produced by people who were involved in the implementation of the event (heralds, butlers, cooks and chamberlains) or who were interested to relay it (allied princes or historians). This occurred in the context of a political competition, particularly between France and England, in which the banquet played a key role.

Bruno Laurioux
Université de Tours
bruno.laurioux@univ-tours.fr